

CONSEIL DE QUARTIER DE CROUIN
Réunion du 27 janvier 2010
Local du club du 3ème âge, 147 rue Haute de Crouin

Introduction

Il s'agit de la réunion d'installation du Conseil de Quartier de Crouin, Conseil constitué de 27 personnes qui se sont portées volontaires lors de l'Assemblée plénière du 2 décembre dernier.

Michel Gourinchas propose aux membres du Conseil de Quartier de faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Pour faciliter les échanges, des chevalets avec les noms et prénoms des membres du Conseil de Quartier seront préparés pour la prochaine réunion.

Le fonctionnement, les réflexions et projets du Conseil de Quartier

Les participants souhaitent savoir s'ils auront à travailler au sein de plusieurs groupes de travail ou s'ils mèneront leur réflexion avec l'ensemble des membres.

Il leur est indiqué que cela relève d'un choix du Conseil de Quartier.

Un membre du Conseil de Quartier s'interroge sur les modalités d'utilisation de la salle pour les réunions ; il est précisé qu'il faut réserver la salle à l'avance auprès du service municipal « Vie Associative » ou auprès de la chargée de mission Démocratie Locale, Nathalie Gourdet.

Un membre du Conseil de Quartier évoque des questions posées lors de précédentes réunions dans le quartier auxquelles aucune réponse n'aurait été apportée. Il s'interroge donc sur la prise en compte des questions posées et des propositions formulées lors des réunions du Conseil de Quartier.

Serge Lebreton précise que les réponses qui ne pourront être données en réunion le seront dans les comptes-rendus ; il rappelle que les questions de Vie Quotidienne peuvent être évoquées dans le Conseil de Quartier mais que celui-ci a également vocation à étudier et élaborer un projet de quartier pour lequel il dispose d'un budget de 30 000 € par an.

Un participant rappelle que le Conseil de Quartier de Crouin n'a été créé qu'en fin d'année 2009 et s'interroge sur le possible cumul de l'enveloppe 2009 avec celle allouée pour 2010. Il est répondu que ce cumul n'est pas possible.

Michel Gourinchas rappelle qu'il souhaite que le Conseil de Quartier soit associé à la réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Formés sur ce qu'est un PLU et informés de l'état d'avancement de la démarche, les membres des Conseils de Quartiers pourront ainsi être concertés sur le projet.

Les choix relevant de l'intérêt général resteront du ressort des élus.

Le Conseil de Quartier sera également associé à la démarche de développement durable qu'est l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville.

Les membres du Conseil de Quartier peuvent également s'auto-saisir de sujets sur lesquels ils souhaitent travailler. Certains évoquent la possibilité de réfléchir à la revalorisation des berges de la Charente ; Serge Lebreton répond que ce type de projet relève des compétences de la Communauté de Communes. Cependant, le Conseil de Quartier peut engager une réflexion sur ce type de projet dans l'objectif de faire alors des propositions à la Communauté de Communes.

Les membres du Conseil de Quartier demandent s'ils peuvent réfléchir à des projets d'aménagements d'espaces verts par exemple ; il leur est répondu par l'affirmative. Ils peuvent également travailler sur des aménagements comme l'installation de bancs sur les espaces publics du quartier.

Michel Gourinchas cite l'exemple du Conseil de Quartier de Saint Jacques qui a souhaité mettre en place des aires de jeux pour enfants.

Serge Lebreton indique que les projets proposés doivent favoriser le vivre ensemble et qu'il est possible pour les membres du Conseil de Quartier de mener une enquête auprès des habitants pour savoir ce qu'ils souhaitent comme équipements ou aménagements.

Échanges et questions sur le Quartier

Un membre du Conseil de Quartier souhaite savoir ce qui relève de la compétence de la municipalité et ce qui relève de la compétence de Logélia. Il est précisé que toute la voirie et les espaces extérieurs relèvent de la compétence de la commune. Les bâtiments sont à la charge du bailleur Logélia.

Les membres du Conseil de Quartier s'inquiètent du problème de sécurité sur le boulevard des Borderies ; les haies des habitants débordent sur le trottoir, obligeant les piétons à passer sur la rue. D'autres signalent qu'entre impasse Cazalès et la rue Verlaine, le trottoir est impraticable.

Les membres du Conseil de Quartier souhaitent savoir s'il existe un moyen pour la municipalité d'agir auprès des propriétaires des terrains sur lesquels sont plantées ces haies qui débordent.

Une réponse devra être apportée à cette question pour la prochaine réunion du Conseil de Quartier.

Les membres du Conseil de Quartier évoquent le problème de la vitesse excessive des véhicules, particulièrement des motos, rue de la Groie.

Il est indiqué au Conseil de Quartier qu'une expérience avait été menée et n'avait pas montré d'anomalie importante par rapport à la vitesse des véhicules.

Un membre du Conseil de Quartier signale qu'il n'y a plus de bornes réfléchissantes rue de l'Antenne (elles ont a priori été emportées par les tracteurs).

Les membres du Conseil de Quartier signalent un problème d'accès au niveau de la boîte aux lettres située près du local de l'association des locataires ; l'existence d'un talus, l'absence de trottoir sur une dizaine de mètres à cet endroit où la route est plus étroite pose un problème de sécurité.

Les services techniques seront sollicités afin d'examiner ce qu'il est possible de faire pour résoudre ce problème.

Les membres du Conseil de Quartier indiquent qu'ils ont constaté la présence de nids de chenilles processionnaires dans les pins de la cité Raphaël Dumas et demandent ce qui peut être fait.

S'il s'agit d'une propriété privée, c'est au propriétaire de faire enlever ces nids.

Certains membres du Conseil de Quartier s'inquiètent de voir qu'un temps important de la réunion est consacré à des interpellations et questions individuelles liées à la « vie quotidienne ». Afin que la motivation des membres de cette assemblée reste importante, il semble nécessaire de travailler sur un projet collectif pour le quartier.

Il est proposé aux membres du Conseil de Quartier de limiter à une dizaine de minutes maximum le temps de réunion consacré aux questions « vie quotidienne » ; le Conseil de Quartier est favorable à cette proposition.

L'un des membres suggère d'appeler ce temps de questionnement « la météo du quartier ».

Serge Lebreton indique aux membres du Conseil de Quartier qu'ils disposent également d'un numéro de téléphone à la Mairie pour signaler les problèmes de « vie quotidienne » ou prendre rendez-vous avec l'élue référente du quartier ; pour ce faire il faut appeler Jocelyne Gaudinat, au secrétariat des élus, au 05 45 36 55 27.

Les membres du Conseil de Quartier souhaitent savoir ce que la Ville envisage de faire en terme d'aménagements derrière l'espace des 4 pans ; il est répondu qu'il n'y a pour l'instant pas de projet prévu sur ce site.

Un membre du Conseil de Quartier s'interroge sur une demande d'agrandissement du terrain de boules qui aurait été faite auprès de la municipalité ; il lui est indiqué que le Conseil de Quartier peut réfléchir sur cette question et interpeler la population concernée afin de savoir quelle réponse apporter à cette demande.

Le Conseil de Quartier demande ensuite où en est le projet de reconstruction du Local Collectif Résidentiel ; Michel Gourinchas annonce que la Ville travaille actuellement sur les plans avec Logélia afin d'intégrer dans ce projet l'utilisation du bâtiment par le Conseil de Quartier et le Club du 3ème âge de Crouin. Un financement municipal est prévu pour ce projet.

Suite aux échanges de cette première réunion, il est proposé aux membres du Conseil de Quartier qu'une présentation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) leur soit faite lors de la prochaine réunion.

Les membres du Conseil de Quartier sont favorables à cette proposition et souhaitent que les projets municipaux concernant le quartier de Crouin leur soient présentés lors de la prochaine réunion.

Il souhaitent également disposer de la liste des membres du Conseil de Quartier.

Prochaine réunion du Conseil de Quartier

La **prochaine réunion du Conseil de Quartier est prévue le mardi 9 mars à 19h00**, dans le local du club du 3ème âge (147 rue Haute de Crouin).

Membres du Conseil de Quartier présents :

M. Bernard AUDINET, M. Idrissa BADJI, M. Philippe BARDY, Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Martine BASSOULET, Mme Danielle CHEVRIER, Mme Éliame CLAVERIE, M. Brice COITEAU, M. Jean-Marie GABORIT, Melle Félicité GARCIA, Mme Yveline GERARD, M. Stéphane GOIMIER, Mme Marilyn GRAMAIN, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. André HIVERT, Melle Audrey LAVIGNE, M. Jérôme LESFARGUES, M. Alexandre MALLANGIN, M. Michel MENARD, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Mme Mauricette BORDAS, Mme Marie-Laure FLANQUART, M. Ali HSINI, M. Abdelghani LAKHLIFI, Melle Ouléye MBAYE

Participaient également :

Michel GOURINCHAS, Serge LEBRETON, Brigitte BONNEAU
Nathalie GOURDET